Adresse postale:

Association Gens du Voyage en Yvelines M. François Godlewski 5, rue de Linlithgow 78280 Guyancourt



Monsieur le Président de la CU GPSEO Immeuble Autoneum Rue des Chevries 78410 Aubergenville

Monsieur le Maire, vice-Président de la CU GPSEO 105 rue du Vieux Puits 78520 Saint-Martin-la-Garenne

Monsieur le Maire de Buchelay 1, rue Gabriel Péri 78200 Buchelay

Objet : L'AGVY vous demande de réexaminer l'extension de l'aire d'accueil des Gens du voyage de Buchelay, qui va à l'encontre des priorités collectives sur l'habitat des familles de gens du voyage en Yvelines

Monsieur le Président,

Monsieur le vice-Président, Monsieur le Maire,

Nous faisons suite au courrier que l'Association Nationale des Gens du Voyage Citoyens (ANGVC) vous a adressé le 2 octobre 2020.

A notre tour, notre Association Gens du Voyage en Yvelines a été alertée, ce vendredi 9 octobre, par des familles résidant sur cette aire d'accueil de Buchelay. En effet, celles-ci ont eu une information – orale – affirmant qu'elles devaient quitter l'aire d'accueil dès le lendemain, soit le 10 octobre, du fait de la fermeture de l'aire pour travaux. Notre association, qui a été saisie de cette demande, estime cette exigence d'un délai de départ aussi court inacceptable, car elle ne tient aucun compte des nécessités d'équilibre de la vie de ces personnes et de ces familles, particulièrement vulnérables. Il s'agit tout simplement d'éthique sociale, que nous refusons de voir mise de côté lorsqu'on parle des Gens du voyage.

Par ailleurs, les familles actuellement sur cette aire d'accueil forment un groupe familial uni. Leur demander de sortir sans leur proposer de relogement revient purement et simplement à les inciter à s'installer sur des sites illicites, en contravention avec la loi, alors-même qu'elles font tout pour respecter la loi. Nous ne comprenons pas votre schéma de pensée.

Le Règlement Intérieur de l'aire de Buchelay indique que la date de fermeture annuelle de l'aire pour travaux et entretien doit être indiquée sur le panneau d'affichage : or aucune information écrite n'a été portée à l'attention des résidents. Ce même Règlement ne prévoit des possibilités de fermeture de l'aire d'accueil sous délai de préavis réduit qu'en cas de travaux urgents ou de sécurité : ce n'est évidemment pas le cas de votre projet d'extension de l'aire d'accueil.

De toute manière, ces travaux ne pourront pas commencer de manière imminente, puisqu'à notre connaissance aucune information permettant d'informer le public (permis de construire...) n'a été affichée sur le terrain en question.

Nous revenons maintenant sur le projet d'extension lui-même. Notre Association s'attache à travailler avec une grande loyauté avec les acteurs publics du Département. Nous regrettons de n'avoir pas été associés à la conduite de ce projet.

Nous rencontrons pourtant très régulièrement, depuis plusieurs années, le cadre de votre Communauté Urbaine qui participe aux travaux en matière d'accompagnement social des familles de voyageurs, travaux conduits à l'initiative de la Préfecture ; nous produisons ensemble un travail de grande qualité, au travers d'échanges sincères.

L'extension de l'aire d'accueil que vous projetez portait sur 33 places, en complément des 15 places actuelles.

Ce projet ne répond pas aux besoins de la politique urbaine et sociale que la communauté GPSEO a ellemême prévu de définir en direction des familles de voyageurs. En effet, selon votre PLHi, les besoins prioritaires avérés d'habitat pour les gens du voyage ne se portent pas sur des aires d'accueil, mais sur des habitats pérennes (terrains familiaux, habitat adapté), qui est le désir de 90% des Gens du voyage actuellement en aires d'accueil, et de la très grande majorité des familles stationnées sur des sites illicites. Nous estimons que la construction de nouvelles aires d'accueil ne présente aucune priorité, alors que le besoin en terrains familiaux ou habitats adaptés est de l'ordre de 750 emplacements sur le Département.

Pour mieux comprendre les besoins en habitat sur les Yvelines : lors de discussions dans le cadre de la préparation du prochain Schéma de l'habitat des gens du voyage, une orientation est à l'étude pour transformer des aires d'accueil actuelles en terrains familiaux...

Nous pensons donc préférable de mettre en veille ces travaux, le temps nécessaire pour amender ou réorienter le projet, afin d'éviter un gaspillage de fonds publics (de deux millions d'euros ?).

Plus généralement, nous vous faisons part de notre profond désir de travailler de manière plus intense avec votre Communauté Urbaine. Notre Association œuvre avec pugnacité en Yvelines pour promouvoir un changement d'état d'esprit significatif concernant les relations entre les Gens du voyage et la société majoritaire, en lien confiant et constructif avec les acteurs institutionnels.

Sur votre territoire, comme ailleurs en Yvelines, nous sommes très présents pour œuvrer au plus près des besoins des personnes vulnérables : distribution de secours alimentaires (procurés par la Préfecture) pendant le confinement et après, soutien scolaire, micro-crédits, soutien aux familles en difficulté, aide administrative, soutien juridique. Sur votre territoire particulièrement, nous avons la chance de connaître personnellement une grande diversité de familles.

En Yvelines, nous proposons, dans le cadre du prochain schéma départemental, que les actions soient ordonnées selon deux axes prioritaires :

- la culture de l'apprentissage à tous les âges, scolarisation des enfants, professionnalisation des adultes, afin de renouer avec l'autonomie financière et la fierté;
- la stabilité de l'habitat: car aucun progrès social (scolarisation, vie professionnelle) ne peut se faire si les familles du voyage ne savent pas dans quel coin elles vont se poser la semaine prochaine, si elles ressentent un rejet manifeste de la société, si elles ne peuvent investir nulle part.

Il est donc tout-à-fait indispensable de développer une politique pertinente de l'habitat, nécessaire pour développer la culture de l'apprentissage : le goût d'apprendre et de s'investir. Ceci pour réduire la misère et le coût de l'accompagnement social, et le malaise avec la société majoritaire sédentaire.

Ce projet demande la plus large implication de tous, et particulièrement des services de l'état, des élus et services des EPCI et des communes. D'autres départements y arrivent très bien, nous ne sommes pas plus malhabiles qu'eux.

Nous vous remercions sincèrement pour votre écoute, et nous tenons à votre disposition pour avancer sur les différentes thématiques évoquées dans le présent courrier.

Avec toute notre considération,

etienne.bourdin@orange.fr - 07 87 67 94 75

Copie : Mme Khadija Aït-Lahcen ; ANGVC